



Publication au Bulletin Officiel - semaine 44/2021 du 5 novembre 2021

COMMUNE DE VEYSONNAZ

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Veysonnaz porte à la connaissance du public que Mme Carine Abrahamse, Rte d'Evolène 52, 1981 Vex lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Parcelle 645, folio 3 - Immeuble Mont-Rouge Route de Pra 13 à 1993 Veysonnaz
Enseigne	:	Boulangerie-Tea-Room "Mont-Rouge "
Prestations	:	Boulangerie-Croissanterie-Tea-Room
Heures d'ouverture et de fermeture	:	06:30 à 19:00
Début de l'activité	:	01.12.2021
Employeur	:	Da Oua Boulangerie Sàrl - 1997 Haute-Nendaz

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'administration communale dans les 30 jours dès la présente publication.

Veysonnaz, le 5 novembre 2021

L'Administration communale